

Formation Continue : Technicien Entrepreneur en Agriculture

OBJECTIFS DE LA FORMATION

RNCP 37612

Être capable de

- Devenir un responsable pour assurer les fonctions vitales de l'entreprise agricole.
- Concrétiser son projet : Maîtriser l'approche globale, Conduire ses activités agricoles de façon durable, Gérer et analyser les situations économiques et financières
- S'intégrer et évoluer dans un groupe.
- Créer son réseau grâce aux intervenants extérieurs de la formation.

LIEU DE FORMATION ET CONTACT

MFR-CFA ST GERMAIN LESPINASSE 417 Route des Athiauds 42640 St Germain Lespinasse
Tel : 04 77 64 50 07 Mail : mfr.lespinasse@mfr.asso.fr - Site : mfr-stgermain.fr

ADMISSIONS ET PRE-REQUIS

Entretien avec un formateur, afin de réaliser un positionnement et de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat

DUREE DE LA FORMATION

9 Mois : 21 semaines en centre soit environ 700h de formation
18 semaines minimum en entreprise

CONTENU DE FORMATION

- Formation de niveau 4 (bac) qui confère la capacité agricole et permet de prétendre aux aides à l'installation
- 100% de réussite depuis 7 ans
- Formation en alternance, rémunérée et financée
- Une équipe de formateurs issus du monde professionnel, un suivi personnalisé du projet professionnel
- Accueil, accompagnement et formation des personnes en situation de handicap
- Une formation professionnalisante et certifiante : titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).



Bloc de compétences	Modules	Evaluations
Bloc 1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité	Techniques végétales et animales dont Maraîchage, Autonomie fourragère, Ruminants, Volailles, Equins, Apiculture, Méthodes alternatives, Agriculture biologique	Pratique Dossier
Bloc 2 : Piloter et développer un atelier de production et/ou de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de production et de commercialisation (Transformation / Vente directe / Etude de marché) • Stratégie de promotion et de rentabilité de l'activité • Gestion administrative 	Dossier Etude de cas
Bloc 3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du travail et ressources humaines • Diagnostic global d'entreprise • Projet professionnel 	Dossier Etude de cas
Avec accompagnement personnalisé		

La **validation des 3 blocs est nécessaire pour obtenir la certification** ; mais il est possible de suivre et valider un / ou des blocs pour évoluer en compétences sans obtenir la certification.

PASSERELLES ET DEBOUCHES Vers quels métiers ?

Diplôme de niveau 4 apportant la capacité professionnelle pour devenir :

- Chef d'exploitations agricoles individuelles ou sociétaires,
- Salarié qualifié en exploitations agricoles, aide familial, conjoint collaborateur,
- Salarié qualifié dans les services de remplacement ou groupements d'employeurs ; dans les services technico-commerciaux des OPA...

Vers quelles formations ?

Diplôme de niveau 4 permettant la poursuite d'études :

En BTS, Certificat de Spécialisation (CS), Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

UNE FORMATION RÉMUNÉRÉE / et FINANCÉE

ASP / Région

- Rémunération variable selon l'âge, la situation familiale et professionnelle,
- Financement total par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Pôle emploi / Région

- Rémunération AREF (Aide au Retour à l'Emploi et à la Formation) : maintien des droits,
- Financement total par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Congé de formation pour transition professionnelle / fond de formation

- Rémunération : maintien de salaire selon le montant du salaire actuel,
- Frais de formation : prise en charge totale ou partielle, variable selon l'organisme de financement

Attention : dossier à réaliser en amont.

Contrat : employeur / opérateurs de compétences (OPCO)

- Rémunération par l'entreprise agricole variable selon l'âge du candidat,
- Aide possible pour l'employeur,
- Financement total par l'OPCO.



La gratuité de la formation est assurée. Les tarifs de la pension et demi-pension vous seront remis lors de l'entretien de motivation mené au sein de l'établissement. Possibilité d'obtenir les performances de la MFR (taux de réussite aux examens, taux d'insertion professionnelle ...) qui sont aussi consultables sur le site de l'établissement ainsi que des informations sur les aides : permis de conduire, logement ... Les informations présentées dans cette brochure sont soumises à réserve de mise à jour en cours d'année.

MFR SAINT GERMAIN LESPINASSE

LES ATHIAUDS

417 Route des Athiauds, 42640 Saint Germain Lespinasse

Tel : 04 77 64 50 07 - Mail : mfr.lespinasse@mfr.asso.fr Site : mfr-stgermain.fr